



Bien fermée

Ceux qui croyaient que la ville de Donnacona n'était pas sérieuse dans son intention de fermer la côte conduisant aux usines de la Dampar et à la gare du Canadien National, sont bien obligés de se rendre à l'évidence, comme en témoigne cette photo. Même les menaces de fermeture de la gare par le CN n'ont pas fait déborder les autorités municipales qui considéraient à juste titre cette côte comme un danger public, à la suite des nombreux éboulis.

La Côte-Sud

Les négociateurs du syndicat de la CSN et de l'entreprise Matériel de transport Bombardier Ltée, de La Pocatière auront une 2e rencontre, aujourd'hui, avec le médiateur spécial du ministère du Travail, M. René Laurin.

A l'occasion d'une première rencontre, lundi dernier, aucun progrès n'aurait été accompli vers le règlement de la grève persistant depuis le 2 décembre. Les deux parties auraient opposé des fins de non-recevoir aux demandes de "concessions" formulées par M. Laurin.

La Beauce

L'assemblée de fondation de l'Association du Parti national populaire dans Beauce-Sud, aura lieu à l'hôtel de ville de Saint-Georges-Est, dimanche prochain, à compter de 14h. A cette réunion on adoptera la constitution et les règlements du parti, puis le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, soumettra quelques points du programme que le parti offrira à la population du Québec.

L'Amiante

La Chambre de commerce de Thetford Mines a proclamé l'industriel

William Kenneth MacLeod, la personnalité de l'année 1975 dans la région de l'Amiante. M. MacLeod est le principal actionnaire de la fondrie Lynn MacLeod Metallurgy Ltd qui est en train de réaliser un projet d'expansion au coût de \$3.5 millions.

Charlevoix

Le ministère des Transports étudie actuellement la possibilité d'élargir la route 138 entre le pont Leclerc, à La Malbaie, et l'entrée de Clermont, soit une longueur de près de quatre milles. Selon M. R. Mailloix, ministre des Transports, ce projet ne met pas en cause l'élargissement prévu pour le printemps prochain jusqu'au garage D.B. Autos. Il s'agit en effet de l'élargissement total de ce tronçon de la route 138 compris entre les deux villes de La Malbaie et Clermont où la circulation atteint les 10.000 véhicules par jour.

La Côte-Nord

Le gouvernement fédéral a approuvé un budget global de \$17 million pour le programme des Initiatives locales dans l'immense circonscription électorale de Manicouagan. Les sommes prévues pour les 36 projets acceptés vont de \$8.935 à

plus de \$150.000; plusieurs municipalités de la Moyenne et Basse-Côte-Nord figurent sur la liste finale, et même le village très éloigné de Fort-Chimo, aux confins nordiques du Québec.

Le Bas-Saint-Laurent

Dans le cadre de son programme de subvention "stimulation aux Commissariats industriels", le ministère de l'Industrie et du Commerce a remis ces jours derniers un chèque au montant de \$31.179, à M. Pierre-Armand Gélinais, président de la Commission de développement économique de Rimouski. Ce montant contribue à assurer une bonne partie des dépenses de ce service.

La Rive-Sud

On sait que le ministère de l'Éducation est devenu très réticent à autoriser la construction de nouvelles écoles. Mais les autorités scolaires, dans le secteur ouest de la rive-sud de Québec, appuyées fortement par les comités de parents, se préparent à insister plus que jamais pour obtenir des locaux adéquats, capables de répondre aux besoins grandissant rapidement, notamment à Saint-Étienne et dans le secteur de Bernières—Saint-Rédempteur.

La Société Asbestos investit \$17 millions dans le dépoussiérage

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — La Société Asbestos Ltée va investir au cours des quatre prochaines années \$17.351.400 dans l'achat et l'installation d'équipements de dépoussiérage dans les quatre mines d'amiante qu'elle exploite au Québec. En retour, elle aimerait bien bénéficier d'abattements fiscaux.

Dans un mémoire qu'elle a déposé devant la commission Beaudry sur la salubrité de l'amiante qui tenait, hier, une audience publique, à Thetford Mines, la compagnie a révélé qu'elle projetait dépenser \$7.6 millions dans ses installations à Asbestos Hill, dans le Nouveau Québec, et \$9.7 dans ses trois filiales situées dans la région de Thetford (British Canadian, \$4.2 millions, Normandie, \$3 millions, et King Beaver, \$2.5 millions).

Malgré ces lourds investissements, ce producteur ne sera pas capable de se conformer à la norme gouvernementale de concentration de poussière de cinq fibres par centimètre cube d'air qui entrera en vigueur en janvier 1978. Les travaux projetés ne pourront être achevés avant la fin de 1979. La société

impute ce retard à la dernière grève qui a duré sept mois, et à la complexité de la technologie.

La compagnie a demandé aussi à la commission le privilège de continuer à utiliser les équipements de dépollution qui ont été installés au cours des six dernières années, même s'ils ne sont pas tout à fait conformes aux normes, ou de lui accorder un dégrèvement d'impôt spécial pour les remplacer.

La société a averti les commissaires qu'elle pourrait difficilement rencontrer une norme plus sévère que celle proposée qui, selon elle, offre aux employés une protection suffisante.

Déjà, elle est certaine que la norme de cinq fibres ne pourra être respectée partout dans ses installations. Aussi, a-t-elle suggéré que les mineurs portent obligatoirement un masque filtrant dans les endroits où la concentration de poussière sera de plus de dix fibres, et un masque filtrant à source indépendante d'air si l'accumulation de poussière devait dépasser cinquante fibres.

Ces remarques faites en présence des dirigeants syndicaux (CSN) ont amené ces derniers à s'interroger sur les efforts que la compagnie entendait déployer réellement pour réduire la poussière.

Allégements fiscaux

La Société Asbestos a réclamé des allégements fiscaux pour les investissements requis pour le contrôle de l'environnement: un amortissement accéléré de 50 pour 100 sur l'impôt et les droits miniers pour les équipements déjà en place, un crédit fiscal de 20 pour 100 pour les améliorations nouvelles, une ristourne de 50 pour 100 pour les dépenses de recherches et de développement et l'abolition de la taxe de vente de 8 pour 100.

La compagnie s'est engagée à communiquer, dorénavant, à ses employés les résultats d'échantillonnages de poussière.

Concernant le dossier médical de l'ouvrier, l'employeur est consentant à en remettre une copie au médecin personnel de l'intéressé quand celui-ci en fera la demande par écrit.

Par ailleurs, la Lake Asbestos of Quebec Ltd. a déposé également un mémoire dans lequel elle prévoit que sa filiale National Ltd. n'aura aucune difficulté à se conformer à la norme de cinq fibres pour janvier 1978. Ce ne sera pas cependant avant un an ou deux ans plus tard qu'elle pourra donner l'assurance que cette norme ne sera pas dépassée, là où ce sera techniquement possible.

Le ménage a été fait avant le passage des commissaires

THETFORD MINES — Selon les dirigeants de la CSN (Confédération des syndicats nationaux), la Société Asbestos Ltée a procédé à des ralentissements de production afin de réduire le volume de poussière lorsque les

membres du comité d'étude créé par le gouvernement du Québec sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante ont visité, mercredi et hier, les trois mines qu'elle exploite dans la région de Thetford Mines.

Cependant, la compagnie a nié avec véhémence le bien-fondé de ces accusations qui ont été portées au cours d'une audience publique que la commission Beaudry a tenue, hier, à Thetford.

Un porte-parole syndical,

M. Claude Couture, a déclaré que la compagnie avait eu le temps de faire un bon ménage dans ses installations, et qu'au moment de la visite des commissaires, les usines fonctionnaient au ralenti. "En temps normal, il y a beaucoup plus de poussière, les convoyeurs sont chargés de pierres, et on surproduit", a-t-il affirmé.

M. Couture a ajouté que le temps exceptionnellement humide qui sévissait à l'extérieur des usines, avait joué en faveur de la compagnie. "C'est évident qu'une pierre mouillée dégage moins de poussière", a-t-il fait remarquer.

La CSN n'a pas déposé de mémoire, l'ayant fait lors d'une audience tenue à Montréal, en décembre.

Cependant, le président des syndicats de la Société Asbestos, M. Oliva Lemay, a revendiqué pour le syndicat le droit de prélever des échantillons de poussière, et réclame que la compagnie maintienne une équipe permanente d'entretien des équipements de contrôle.

Il a proposé que la commission ne soit dissoute avant que les recommandations qu'elle aura formulées dans son rapport, aient été appliquées.

La CSN a sur les bras un déficit de près de \$200,000

par Benoît LAVOIE

La Confédération des syndicats nationaux (CSN), à travers ses débats sur la constitution d'un parti ouvrier ou l'action contre les mesures anti-inflation, est pour l'heure confrontée à un problème douloureusement plus réaliste.

Réaliste et immédiat en ce sens qu'on prévoit d'ici le congrès général de juin 1976 un déficit budgétaire de \$190.650.

Il faut comprendre cependant que les exercices financiers de la CSN se comptabilisent sur une période de deux ans. Ainsi, il y a deux ans, on avait prévu que l'exercice financier devant se terminer en 1976 rapporterait un excédent de quelque \$20.000. On voit maintenant que d'ici le congrès, le surplus se transformera en déficit de près de \$200.000.

Placée dans la situation politique qui la caractérise, avec les difficultés rencontrées au cours des derniers mois quant aux cotisations spéciales au fonds de défense professionnelle, qui a provoqué un manque à gagner important dû aux suspensions nécessaires de syndicats, la CSN se retrouve aujourd'hui avec un problème qui pourrait être semblable sinon pire à celui déjà connu dans les derniers mois.

Faudra-t-il une fois encore recourir à des impositions spéciales pour les syndiqués du Québec, ce qui récemment n'a pas connu le succès espéré, ou trouver une formule de renflouement plus adaptée à la situation?

Exploration

On a donc résolu au cours du conseil confédéral, qui se tient depuis mercredi à Qué-

bec, de convoquer dès mars prochain, les représentants autorisés de l'exécutif national, des conseils centraux et des fédérations afin d'étudier la situation globale du mouvement et les moyens de pallier la situation financière.

Comme référence à cette situation financière, mentionnons l'inflation qui agit à la CSN comme ailleurs sur les dépenses normales, la perte de cotisations assez importantes due à la suspension de certains syndicats qui n'avaient pas voulu se plier aux directives spéciales pour renflouer le fonds de défense professionnelle et la perte importante de membres qu'a subie la centrale depuis 1972, avec le schisme de la CSD et la désaffiliation du groupe des fonctionnaires provinciaux.

En guise de première mesure de contraction de dépenses, la CSN a déjà coupé 10 pour 100 de son personnel, mais ne peut en faire plus à ce chapitre aujourd'hui si elle veut conserver un certain dynamisme et une souplesse d'action.

Tout un programme

Avec les démarches et les programmes qu'elle veut entreprendre d'ici les prochains mois et qui comprennent la lutte intégrale au programme anti-inflationniste de la Commission Pépin, le démarrage d'une action politique perçue comme la seule alternative à des négociations qui achoppent inévitablement devant les lignes directrices des gouvernements, une lutte spécifique contre les plans de rémunération à rendement vus et utilisés par les compagnies manufacturières lors de conflits syndicaux, la CSN ne peut pas

réduire son volume de travail.

Il faudrait plutôt, si l'on en croit les rapports fournis jusqu'ici au conseil confédéral et qui seront suivis de l'adoption de mesures précises aujourd'hui, que la CSN intensifie son action sur de multiples plans.

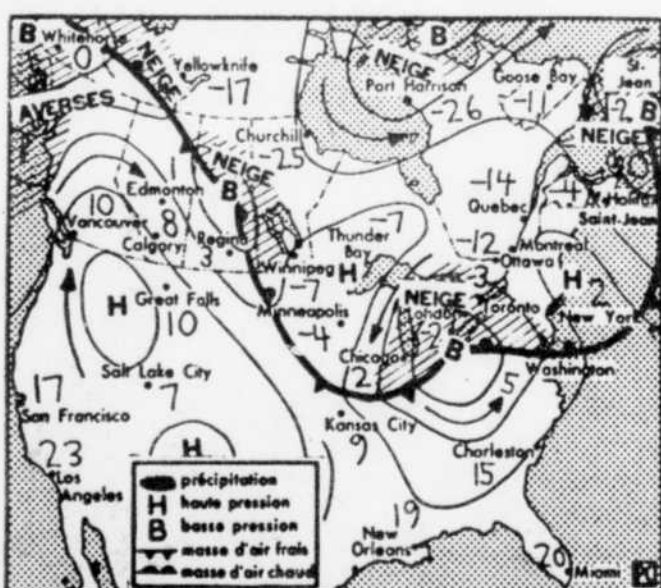
On a adopté, hier, des mesures spéciales pour venir en aide aux syndiqués actuellement en grève à travers le Québec, et qui prévoient notamment une contribution minimale monétaire de chacune des instances syndicales.

Mais on se rend compte que ces efforts parcellaires

sont momentanés et qu'il faudrait inventer une nouvelle approche. C'est pourquoi une des résolutions adoptées hier dit: "que l'exécutif mette tout en oeuvre pour proposer des projets de choix afin d'éponger pendant le présent exercice financier le déficit déjà prévu".

Malgré les discussions réelles sur les structures, la lutte au capitalisme sous la forme de la lutte contre les mesures anti-inflationnaires qui frappent d'abord les travailleurs et la perspective d'une action politique plus globale, la CSN est d'abord confrontée avec un singulier et plat problème d'un manque à gagner.

la météo



marée

SAMEDI

Basse 1h55 Haute 6h35
Basse 13h50 Haute 18h50

soleil

SAMEDI

Lever 7.13 Coucher 16.46 Durée 9.33

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Région de l'Abitibi: généralement ensoleillé. Maximum moins 17 à moins 20. Demain: ensoleillé.

Région de Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum moins 16 à moins 18. Demain: ensoleillé.

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Laurentides: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum moins 12 à moins 15. Demain: peu de changement.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum moins 14 à moins 18. Demain: ensoleillé.

Régions de Saguenay-Lac-Saint-Jean: généralement ensoleillé. Maximum moins 16 à moins 19. Demain: ensoleillé.

Régions de Chibougamau et de la Haute-Mauricie: ensoleillé. Maximum moins 17 à moins 2. Demain: ensoleillé.

Régions de la Gaspésie et de Rimouski: généralement ensoleillé. Maximum moins 12 à moins 15. Demain: passages nuageux.

Régions de Sept-Îles et de Baie-Comeau: généralement ensoleillé et venteux par moments. Maximum moins 15 à moins 18. Demain: ensoleillé.

Vancouver. Le seul vol sans escale depuis Montréal. A 19h, chaque jour.

De plus, 5 autres vols directs par jour.



On nous aime pour notre porcelaine, notre argenterie, notre cuisine internationale. C'est donc bon de se sentir aimés!

CP Air

Orange, la douceur de voyager sans escale vers Vancouver

l'économie

En 1975, le Port de Québec a manutentionné 12,695,398 tonnes de marchandises diverses

par Jean Didier FESSOU

12,695,398 tonnes de marchandises ont transité par le Port de Québec au cours de l'année 1975. Soit 8,8% de moins que l'année précédente où le tonnage s'était établi à 13,920,997. Le Capitaine Allard, directeur du Port de Québec, a déclaré au SOLEIL que cette diminution n'était pas due à la récession économique mais à la grève des débardeurs qui a paralysé le port un mois et demi durant. Les grèves dans les papeteries et l'amiante ont également contribué à la diminution enregistrée l'année dernière.

Pour se rendre compte de l'importance et de l'évolution des activités du Port de Québec, il suffit de savoir que depuis les quinze dernières années les cargaisons manutentionnées sont passées de 4,283,121 tonnes à 13,920,997 tonnes. Soit une augmentation de 225% comparativement à une augmentation de 88% entre 1950 et 1960.

Un regard statistique sur les marchandises manutentionnées démontre que l'évolution la plus rapide s'est faite dans les hydrocarbures (+520%), les céréales (+448%), le vrac solide (+308%) et les containers (+797%). Une seule diminution a été enregistrée, elle concerne les cargaisons générales qui ont perdu 2%.

Selon le Capitaine Allard, cette

ascension continue et relativement remarquable se compare avantageusement avec la montée des autres ports nationaux et place le Port de Québec au deuxième rang des ports du Saint-Laurent.

Un impact considérable

Bien que le nombre de débardeurs (550 aujourd'hui) ait diminué d'environ 25% au cours de l'année 1975 en raison de la grève et des progrès technologiques, le Port de Québec procure de l'emploi à près de 2,500 travailleurs et, indirectement, à près de 2,500 autres. Soit une masse salariale dépassant les \$40 millions.

Si l'on considère que l'impact direct résultant de la manutention d'une tonne de marchandise générale est estimé à environ \$30, ce sont près de \$110 millions qui résultent chaque année des opérations portuaires.

Enfin, si l'on fait l'hypothèse que chaque travailleur a deux personnes à sa charge, environ 15,000 personnes dans la région sont tributaires du Port de Québec.

Un comité d'étude

À la fin du mois de juillet dernier, le ministre fédéral des Transports dont le Conseil des ports nationaux relève, a mis sur pied un Comité d'étude chargé d'étudier une éventuelle réforme administra-

tive. Les travaux de ce Comité d'étude ont très rapidement abouti à la nécessité d'une décentralisation administrative qui accorderait l'autonomie aux quinze ports canadiens concernés.

Présentement le Comité d'étude rencontre les organismes locaux et régionaux concernés par une éventuelle réforme.

Selon le Capitaine Allard, le Comité d'étude remettrait son étude au ministre des Transports vers le printemps et celui-ci pourrait alors déposer un projet de loi en Chambre vers l'automne. Ce qui permet d'espérer que la réforme pourrait entrer en vigueur dans le courant de l'année prochaine.

Une telle réforme administrative permettrait au Port de Québec de "coller" davantage à la réalité de la région et d'orienter son développement dans ce sens.

Au cours de l'exercice financier commencé le 1er janvier dernier, l'administration du Port de Québec prévoit le développement des batardeaux de Beaufort avec la construction d'un nouveau quai et le dragage du fleuve. Rappelons que le développement du complexe portuaire des batardeaux de Beaufort a nécessité, depuis huit ans, des investissements en immobilisations de plus de \$15 millions.



Le Soleil, Roland Marcoux

Les basses températures enregistrées récemment ont obligé le Port de Montréal à cesser toute activité du 16 janvier à hier. C'est pourquoi trois navires porte-containers ont déchargé leur cargaison à Québec. Arrivant d'Europe, le CP Discoverer et le Cast Beaver ont déchargé respectivement 487 et 352 containers et en ont chargé 450 et 352 avant de reprendre la mer pour l'Europe. Quant au Manchester Crusade, sur notre cliché, il a déchargé 352 containers à l'Anse au Foulon. Apprenant que le Port de Montréal reprenait de l'activité, le navire rechargeait ses 352 containers et reprenait sa route. 280 personnes ont ainsi eu du travail pendant une semaine.

Michel Bélanger quitte la Bourse de Montréal

par Jacques FORGET
du bureau du Soleil

MONTREAL — Fort d'avoir réalisé sa tâche, M. Michel Bélanger, premier francophone à occuper la présidence de la Bourse de Montréal dans les cent ans d'histoire de cette institution, a annoncé hier sa démission. M. Bélanger quittera la Place Victoria le 31 mars. Dès la semaine prochaine, l'économiste entend faire connaître sa nouvelle destination, qui pourrait bien être la direction d'une grande corporation montréalaise.

Fonctionnaire de carrière, M. Bélanger a été sous-ministre aux Richesses naturelles puis président du Conseil du Trésor, avant d'accéder à la fin de 1972 à la direction de la Bourse de Montréal.

Annoncé à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'institution, le départ de M. Bélanger a pris par

surprise les membres de la Bourse. "L'annonce a glacé l'auditoire", nous a confié l'un de ses proches collaborateurs. Toutefois, elle semble être le fait d'une décision mûrement réfléchie puisqu'elle a été annoncée au président du Comité des gouverneurs dès le 11 novembre dernier. M. Bélanger a le sentiment d'avoir rempli la mission qu'il s'était donnée.

Deux ombres au tableau toutefois: le refus par Toronto d'acquiescer à une seule Chambre de compensation pour tout le marché canadien des options et le retard quant à un accord sur un marché intégré des valeurs mobilières. "Je croyais, mais à tort, que le prospectus conjoint des Bourses de Montréal et Toronto concernant le marché conjoint des options serait déposé en janvier", a-t-il confié au SOLEIL. "Je croyais également que les arrangements concernant le marché intégré des valeurs mobilières pour

tout le Canada, seraient fort avancés au début de 1976".

Quant aux options, le président sortant se dit fort déçu par l'attitude de Toronto. "On ne peut en déduire que Toronto, en agissant de la sorte, a voulu s'accaparer le marché. C'est pire que cela: si la Ville de Toronto avait voulu dominer, elle aurait très bien pu le faire avec une Chambre de compensation unique". Le marché intégré des valeurs mobilières, via une Caisse de dépôt pour les valeurs mobilières canadiennes, pourrait bien devenir réalité dès mai 1976. C'est ce qu'a affirmé M. Pierre Brunet, président sortant du Comité des gouverneurs. "Vers le milieu de 1977, toutes les transactions d'actions et d'obligations entre courtiers, banques et sociétés de fiducie devraient être effectuées par la CDSC (Centralized Depository System Corporation), sans mouvement de dollars ou de titres. Ceci devrait permettre à notre industrie de réduire considérablement ses frais d'intérêts et ses coûts d'exploitation".

L'assemblée annuelle de la Bourse de Montréal a aussi vu la nomination de M. Dominik Dlouhy, président de Maison Placements Canada Ltée, au titre de président du Comité des gouverneurs. M. Dlouhy est dans le commerce des valeurs mobilières depuis 1951.

Consécutivement au marasme qui a atteint tous les marchés boursiers du monde, l'année 1975 a été pénible pour la Bourse de Montréal. Le volume des transactions a diminué de 40,8% sur la place montréalaise contre 19,1% pour l'ensemble des bourses canadiennes. Pareille chute s'explique par le rétrécissement de la section des mines, pétrole et industrielles mineurs du parquet montréalais. Les transactions sur les actions industrielles n'ont diminué que de 6,6% contre 63,8% sur les mines et pétroles.

En terme de valeur, 1975 a vu un virement de \$1,384,724,314, soit 13,3% de moins que les \$1,597,978,327 enregistrés en 1974. Cette réduction est légèrement plus marquée que celle de 13,1% enregistrée sur l'ensemble des bourses canadiennes. Il y a eu en conséquence une légère diminution de la part de Montréal dans la valeur totale transigée sur les places boursières canadiennes, de 24,3% à 23,9%.

Les résultats financiers de la Bourse de Montréal pour 1975 montrent une perte d'exploitation de \$169,618 contre \$160,376 l'an dernier. Pour réduire le déficit en 1976, les frais d'inscription des entreprises inscrites à la cote ont été augmentés à \$1,000, les frais de dépôts d'avis portés à \$400 et la cotisation à la Chambre de compensation augmentée.

La direction de Vachon Inc. écarte la rumeur de vente

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Des discussions auraient eu lieu entre des représentants du complexe alimentaire Vachon et ceux de Beatrice Foods, en vue d'une vente éventuelle à l'entreprise multinationale américaine, selon une rumeur qui circulait, hier, à Sainte-Marie de Beauce.

Cependant, malgré qu'une information dans le même sens était déjà parvenue au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, la rumeur a été démentie formellement par la direction de l'entreprise Vachon, dont les actionnaires, comme on le sait, sont en majorité des institutions du Mouvement Desjardins, depuis mars 1971.

Pas à vendre

Le directeur général et vice-président exécutif du complexe alimentaire Vachon, M. Roger Néron, a en effet affirmé, hier, que Vachon n'est pas à vendre.

Un communiqué, émis de son bureau, au cours de l'après-midi, disait textuellement: "Le complexe alimentaire Vachon n'est pas en négociation avec qui que ce soit à ce sujet. Les rumeurs qui courent actuellement sont sans fondement."

Surprise

D'autres sources ont manifesté une

surprise évidente, en entendant parler de la rumeur. Par exemple, le directeur général de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, M. Raymond Blais, a déclaré qu'il serait l'homme le plus surpris si jamais la rumeur de négociation de vente était fondée.

Dans le milieu des Caisses populaires, on serait normalement au courant d'une telle éventualité, puisque 83 pour 100 des actions du groupe Vachon sont la propriété des 10 unions régionales.

Anguille sous roche?

S'agirait-il d'une anguille sous roche?

Une brève enquête du SOLEIL a aussi permis de constater que "l'on n'avait pas encore entendu parler de cette rumeur" dans les bureaux du ministère de l'Industrie et du Commerce, à l'exception d'un endroit, où l'on considère cependant la chose comme étant moins qu'une rumeur.

C'est ainsi qu'à la direction générale de l'Industrie, M. Paul Brissette a admis avoir entendu parler d'une possibilité de pourparlers pouvant conduire éventuellement à une transaction chez Vachon.

Que ce soit vrai ou faux, la direction de l'Industrie au ministère de l'Industrie et du Commerce ne veut pas laisser passer sans au moins savoir

ce qu'il en est exactement, d'après ce qu'a mentionné M. Brissette, en révélant qu'un observateur a été dépêché directement chez Vachon.

L'étude doit déterminer en effet l'intention réelle du groupe Vachon; car il est possible, pense-t-on, que certains problèmes existent quelque part et que des négociations n'affectent peut-être qu'une composante du complexe alimentaire Vachon.

Pas d'aujourd'hui

Ce ne serait pas d'aujourd'hui que le géant américain convoiterait l'entreprise Vachon. On se souvient même que le Mouvement Desjardins en avait fait l'acquisition pour la somme de quelque \$14 millions, évincant ainsi de justesse Beatrice Foods, de Chicago.

Vachon, qui faisait un chiffre d'affaires de l'ordre de \$30 millions, il y a 5 ans, a, depuis, doublé son total des ventes.

Il est vrai que cette industrie, fondée par la famille Vachon, en 1923, a continué de croître. Le nombre d'employés, qui était de 1,300 au moment où le Mouvement Desjardins y a fait son apparition, est maintenant de 2,200. Cela comprend les quatre grandes divisions: la pâtisserie Vachon Inc. et la confiserie Produits Diamant Ltée, de Sainte-Marie de Beauce, Biscuits Lido, à Saint-Lambert près de Montréal, et la Boulangerie Vaillancourt, à Québec.

M. Pollack Ltée: nouvelle proposition aux créanciers le vendredi 13 février

par Michel MORIN

Le vendredi, 13 février 1976, Maurice Pollack Ltée fera une nouvelle proposition à ses 900 créanciers.

Le comité des créanciers en a pris connaissance hier à Montréal.

La nouvelle proposition prévoit 3 versements de \$0.10 au lieu des 6 de \$0.15, pour chaque dollar de dette, prévus et acceptés par l'assemblée des créanciers en mai dernier, et encore dus par la compagnie.

Advenant l'acceptation de la nouvelle proposition, le premier versement aurait lieu 30 jours après l'acceptation de la cour; un autre aurait lieu en décembre 1976, et un troisième en juin 1977.

De plus, la compagnie désire se garder le droit de combiner ses deuxième et troisième versements, théori-

quement \$0.10 chacun, en un versement unique de \$0.15, si elle parvient à le faire avant le 1er décembre 1976. D'où une épargne possible de \$0.05 pour chaque dollar de dettes de ce grand magasin à rayons de Québec, dont le chiffre d'affaires est évalué entre \$13 et \$14 millions.

En somme, si l'on tient compte du premier versement de \$0.10 qui eut lieu en juin dernier, 30 jours après l'acceptation de la cour de la proposition originale, les créanciers non garantis obtiendront \$0.40 (dans le cas des 3 versements de \$0.10) ou \$0.35 (dans l'éventualité d'un paiement combiné de \$0.15 avant décembre 1976) pour chaque dollar de créances. On ne peut donc plus parler d'un remboursement de \$1.00 pour chaque dollar de dettes.

Rappelons que cette proposition a fait surface du fait que la compagnie

de Québec ne pourra vraisemblablement pas rencontrer son paiement de \$0.15 prévu pour samedi.

Reste maintenant à savoir si advenant le défaut de la compagnie de rencontrer son versement pour samedi, un créancier ne demandera pas l'annulation de la proposition.

Dans un tel cas, une telle demande aurait pour effet de provoquer la faillite automatique de Maurice Pollack Ltée.

Cette hypothèse apparaît toutefois, pour le moment, invraisemblable. Hier, le comité des créanciers, qui réunit à toutes fins utiles, les plus gros créanciers, n'a ni accepté ni rejeté la nouvelle proposition des magasins Pollack. On voit mal dans ces circonstances, comment un plus petit créancier ou même un gros, pourrait avant l'assemblée du 13 février, faire appel à la cour.



M. Michel Bélanger



Mission réussie pour Ron Racette

C'est le cas de dire que Ron Racette, l'entraîneur des Remparts, file le bonheur parfait de ce temps-ci. Non seulement possède-t-il enfin un club vraiment à son goût, mais par surcroît il remporte des victoires.

Racette a fait sourcilier bien des gens avec toutes les transactions qu'il a bâclées depuis le début de la saison 1975-76. Le pilote de notre club junior majeur n'a pas été sans prendre note de reproches qui lui ont été faits, spécialement ceux dans cette chronique.

Il n'y a rien de plus satisfaisant que sortir vainqueur d'une aventure comme celle dans laquelle Racette s'est risqué. Le président Guy Massicotte lui a donné carte blanche, et il est évident que Racette ne l'a pas trompé. Comme résultat, la remontée du club s'est faite beaucoup plus tôt qu'il était permis de prévoir l'été dernier.

A la fin de la saison 1974-75, le club devait perdre normalement seulement deux joueurs de 19 ans. Dans une telle situation, il y avait donc très peu de recrutement à faire. Toutefois, Racette n'a pas aimé le personnel qu'on lui avait confié. Ce fut donc le grand ménage.

Aujourd'hui, les Remparts n'ont plus que cinq des joueurs de leur édition de la saison dernière. Seulement 11 des membres de la formation utilisée pour le match d'ouverture de 75-76 sont encore à Québec. Racette a transigé avec cinq clubs pour amener six athlètes qui ont apporté plus de robustesse et un meilleur équilibre.

Les chiffres ne mentent pas, entend-on souvent, et ils sont éloquent dans la fiche des Remparts.

En janvier, le club a perdu une seule fois en 14 matchs, y compris huit victoires sur la route. Avec 24 points sur une possibilité de 28, le club est devenu un sérieux aspirant au championnat. Racette est même d'avis que son club sera encore plus solide au moment des séries éliminatoires.

Racette mérite des félicitations pour le travail qu'il a accompli depuis le début de la saison.

Bouillabaisse du vendredi...

Quand ils acceptent d'organiser un événement, qu'il soit social ou sportif, les gens du Lac Saint-Jean n'ont pas l'habitude de faire les choses à moitié. En plus du championnat provincial des hommes, les dirigeants du club de curling Riverbend, à Alma, ont accepté de présenter le championnat provincial des écoliers. Ce tournoi est prévu du 17 au 22 février, tandis que le "British Consols" a lieu du 9 au 14 février. Tous les détails seront d'ailleurs annoncés à Alma, mardi.

Très désappointé de la fiche maintenue par le skip Tom O'Connell, le substitut Maurice "Do Good" Bonenfant, du club Outremont, a décidé qu'il était temps d'entrer en action. Le skip O'Connell, sans oublier Don Dalgleish et Terry et Ford Louck ont apprécié cette décision. Ce changement a porté chance puisque le premier match de Bonenfant s'est terminé par une victoire dans la compétition "Birks". De plus, Maurice voulait sans doute prouver à Jacques Courteau, publiciste de la section de curling de l'Association des employés civils, qu'il était lui aussi un bon joueur de curling.

Le vétéran Jake Creighton, de Dartmouth, N.-E., n'est pas prêt d'oublier sa participation au 63e bonspiel international, spécialement son match contre Guy Chenail, du club Victoria. "C'est la première fois en 30 ans de curling que je ne réussis pas un point dans un match. Il faut croire que c'est un signe que je devrais me retirer", commentait le jovial visiteur des Maritimes. Il n'a pas demandé à garder en souvenir la carte de pointage.

L'ancien gardien de but Lionel Bouvrette est en aussi grande forme que jamais. Il est venu faire sa visite au bonspiel pour remettre un trophée aux membres des 24 équipes qui ont obtenu leur éligibilité au classement pour le trophée "Seagram". Ce trophée est remis à la formation qui réussit à accumuler le plus de victoires durant la semaine du bonspiel.

Une première victoire en huit rencontres pour les Rangers

(D'après AP) — Les Rangers de New York ont remporté leur première victoire en huit matchs, hier soir, en battant les Blues de St-Louis par 6-3.

L'ailier droit Rodrigue Gilbert a réussi deux buts pour New York, et ses coéquipiers Phil Esposito, Wayne Dillon, Walt Tkaczuk et Bill Collins chacun un.

Jerry Butler, Bob Gassoff et Derek Sanderson ont riposté pour St-Louis.

A Buffalo, un but de Tom Bladon, au début de la deuxième période, a procuré aux Flyers de Philadelphie une égalité de 1-1 contre les Sabres.

Les Sabres n'ont gagné aucun de leurs 11 derniers matchs contre Philadelphie en saison régulière.

Richard Martin avait profité d'un avantage de deux hommes, en période initiale, pour marquer son 31e but de la saison. Il a capté une passe de René Robert et a déjoué le gardien Wayne Stephenson avec un tir du revers.

Bladon a riposté à 1:18 avec un tir d'environ 35 pieds.

Stephenson a réalisé 29 arrêts, et Gerry Desjardins 16.

A Los Angeles, Mike Murphy et Butch Goring ont marqué chacun un but à 16 secondes d'intervalle, en troisième période, permettant aux Kings de faire match nul 3-3 contre les Red Wings de Detroit.

Goring avait procuré les devants aux Kings en deuxième période.

Les buts des Red Wings ont été réussis par Bill Lochead, Michel Bergeron et Walt McKechnie.

A Boston, après avoir aidé Johnny Bucyk à compter le but victorieux dans la 2e période, Wayne Cashman a ajouté le but d'assurance dans la 3e en conduisant les Bruins à un gain de 5-3 sur les Black Hawks de Chicago.

Jean Ratelle a contribué deux filets à la fiche des Bruins qui en étaient à leur 4e gain d'affilée et à leur 12e en 14 matchs.

Terry O'Reilly et Ratelle ont d'abord donné une avance de 2-0 aux Bruins dans la 1ère période, mais Dennis Hull a ensuite réduit l'avance à 2-1.

Alain Daigle, pendant un jeu de puissance, puis Pit Martin, quatre secondes après la fin d'un autre jeu de puissance, ont donné une avance de 3-2 aux Hawks, mais Ratelle a égalisé les chances moins de 30 secondes plus tard, avant le but victorieux de Bucyk.

A Pittsburgh, Ron Schock, Vic Hadfield et Ed Gilbert ont récolté chacun un but et une passe, dans une victoire de 6-2 des Penguins contre les Scouts de Kansas City.

Dave Burrows, Colin Campbell et Rick Kehoe ont marqué les autres buts des Penguins tandis que Robin Burns et Denis Dupéré ont fait scintiller la lumière rouge pour Kansas City.

Les Scouts n'ont gagné aucun de leurs 14 derniers matchs.

A Indianapolis, un but de Mike Walton, en prolongation, a procuré aux Fighting Saints du Minnesota une victoire de 6-5 contre les Racers.

Mike Antonovich avait créé l'égalité pour les Fighting Saints, à 17:18, en troisième période, avec son deuxième but de la soirée.

Hugh Harris et Blair MacDonald ont marqué chacun deux buts pour Indianapolis.

A San Diego, Ernie Wakely a exécuté 29 arrêts, et les Mariners ont triomphé des Cowboys de Calgary par 1-0.

Kevin Morrison a réussi l'unique but du match.

La sécurité aux jeux d'hiver d'Innsbruck: autant de policiers que de participants

INNSBRUCK (AFP) — Allier la discrétion à la sécurité, c'est l'objectif que se sont fixé les responsables de ce secteur particulièrement délicat de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver à Innsbruck.

Les mesures de sécurité décrétées par les services de police avaient subi une véritable poussée inflationniste juste après le coup de main du 21 décembre dernier, lorsqu'un commando se réclamant du "bras de la révolution arabe" avait pris en otage tous les participants d'une conférence de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) dans la capitale autrichienne. Ajoutée au souvenir de l'attaque terroriste aux Jeux olympiques d'été à Munich, la dernière intervention de "Carlos" et de ses complices a failli déclencher une véritable crise.

On n'en est plus là. Les consignes de sécurité sont certes très strictes, mais c'est chose normale pour une manifestation internationale d'une telle importance.

On n'ignore pas, dans les milieux policiers, le risque intrinsèque que représente la présence non seulement de plusieurs milliers de sportifs, dont

certain sont de véritables idoles, mais aussi des sommités du Comité olympique international, voire des "VIP" attendus pour assister au spectacle olympique.

Discrétion

Ainsi les endroits "stratégiques", tels le village olympique et l'hôtel où logent les membres du CIO, sont gardés de manière très visible, la police tenant pour primordial l'effet dissuasif des représentants de l'ordre en uniforme, p.m. en bandoulière et équipes de talkie-walkies les reliant à un mystérieux g.g.g. centralisateur de toutes les données.

Il y a, en définitive, autant de policiers que de participants aux jeux, et si l'on ne fait aucun secret de ce chiffre de "2.500 environ", on se montre beaucoup plus discret en revanche pour ce qui est des moyens techniques de prévention.

"Il y a des moyens secrets", ceci tout le monde le sait, mais personne n'a encore réussi à savoir de quoi il s'agit. Il est, de toute évidence, permis de penser que les responsables de la sécurité ont adopté les derniers "gadgets" en la matière, et l'utilisation de divers gaz ainsi que de moyens de

transmission ultra-rapides ne fait aucun doute.

Parfois la tension qui malgré tout existe prend des aspects particuliers qui tiennent du folklore: ainsi, il a été interdit à une boutique de mode de vendre son "dernier cri" qui était un pullover surmonté d'une cagoule destinée à protéger son porteur du froid et qui, disait-on officiellement, "risquait d'être mis à profit par des terroristes".

Le tout Innsbruck riait, jeudi, de "la dernière" des organisateurs qui colportait un journal local: les responsables de la sécurité venaient d'interdire à une compagnie de chasseurs tyroliens, prévue pour assister à la cérémonie d'ouverture, d'y tirer la traditionnelle salve d'honneur qui "pourrait créer un mouvement de panique".

Mais dans l'ensemble les choses

sont plus sérieuses, et les contingents de la police sont partout renforcés par des détachements de l'armée fédérale autrichienne.

Outre le terrorisme, il y a également la foule de malfaiteurs qui attire tout événement international de quelque importance. Et ce n'est pas le dernier souci des autorités que de veiller à ce que soient neutralisés les escrocs et les pickpockets.

Soirée des records chez les Jaros de la Beauce

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Un but de Luc Simard à 3:34 en période supplémentaire a procuré un gain de 8-7 aux Jaros de la Beauce sur la redoutable équipe des Firebirds de Philadelphie, hier soir, au Palais des sports de Saint-Georges, devant 1.720 spectateurs.

C'était la soirée des records, car en plus de Alain "Boom Boom" Caron avec son 60ième but au hockey professionnel, le joueur-entraîneur Jocelyn Hardy a participé à son 125ième point depuis le début de la saison, soit deux points de plus que le record que détenait son coéquipier Luc Simard depuis deux ans, alors qu'il évoluait pour les Cape Codders de Cape Cod.

Aussi, les Jaros de la Beauce à la toute fin du second engagement comptèrent trois buts en 25 secondes de jeu pour battre le record que détenait auparavant les Firebirds de Philadelphie que par une seconde de jeu.

Le match d'hier soir, au Palais des sports de Saint-Georges de Beauce, a été assez rude car l'officiel Bowling de l'AMH en plus d'imposer un cinq minutes à Ray Shultz des Firebirds de Philadelphie pour tentative de blesser avec son bâton, lui imposa une punition de match. Quant au défenseur John Van Horlick des Jaros de la Beauce, il s'en est tiré avec un dix minutes de mauvaise conduite.

On assista également à des batailles auxquelles furent impliqués le policier Gilles Bilodeau et Wally Weir des Jaros de la Beauce, ainsi que Mark Bousquet et Lee Crozier des Firebirds de Philadelphie. Un total de 89 minutes a été décerné par l'officiel Bowling au cours de ce match.

Le pointage des Jaros de la Beauce a été complété par Alain "Boom Boom" Caron avec deux buts, Peter Folco, Daniel Beaulieu, Mike McKechnie, René Villemure et Jocelyn Hardy.

Quant aux buts des Firebirds de Philadelphie ils furent réussis par Randy Osburn, Bob Collyard, Peter Cahill, Denis Patry, Mike Pa-

nasse, Tom Young et Michel Plante le but égalisateur alors qu'il ne restait que 19 secondes de jeu en troisième période.

des Jaros de la Beauce, sera disputé demain soir, au Palais des sports de Saint-

Georges, alors que les visiteurs seront les Cape Codders de Cape Cod.

SKI DE FOND

Une fin de semaine de ski de fond au nouveau centre "Ski Mont-St-Damien", 16 milles de pistes dans un décor splendide. Motel moderne \$12 par jour, par personne, cuisine canadienne, danse avec orchestre, vendredi et samedi.

Pour rés.: Auberge St-Damien St-Damien
Tél.: 789-2245
entre 9 et 5 heures.

Le club de golf du Lac-Beauport change de propriétaires

par Jacques ARTEAU

Tout juste sur le bord du trou, le club de golf du Lac-Beauport pourra sembler-il retrouver une "normale" financière, ayant été pris en main par de nouveaux propriétaires.

Le groupe à la tête du développement du Parc "Mont Tourbillon" s'est en effet porté acquéreur du parcours de dix-huit trous et du chalet, transaction qui sera rendue publique sous peu. L'administrateur et président du Domaine du golf, le notaire André Duval, a confirmé pour sa part la vente du club de golf aux trois fiduciaires du développement Parc Mont Tourbillon.

Ce dernier groupe financier est composé de Marius Bernier, Jean Cauchon et Peter Glackmeyer, conseiller municipal de Saint-Dustin du Lac Beauport.

Tout en se gardant de dévoiler leur stratégie pour rehausser la "normale" financière du club, deux des nouveaux propriétaires du club de golf ont également confirmé qu'ils s'étaient portés acquéreurs du complexe de golf. L'un d'eux, Jean Cauchon, s'est risqué à cette brève approche sur l'avenir éventuel du club en disant: "Ce sera encore un parcours de dix-huit trous, nous avons d'ailleurs des projets intéressants qui seront communiqués bientôt".

Au moment où le club de golf du Lac-Beauport a paru s'acheminer vers le "trou" décisif, il y a deux ans, un premier groupe formé de membres du club avait déposé une première offre d'achat. Peu après, la firme Maron Properties est entrée dans la ronde des pourparlers et c'est finalement le groupe québécois du développement

du Parc Mont Tourbillon qui a gagné la ronde de négociations.

Bien que le montant n'a pas été dévoilé, la transaction sur la vente du club de golf fondé en 1961 et dont Manufacturer's Life Insurance Company était le premier créancier, serait de l'ordre de \$300.000.

Par ailleurs, le club de golf Saint-Laurent de l'île d'Orléans doit également faire face à son tour à un sérieux "handicap" financier. Sans le cacher, le président du nouvel exécutif élu plus tôt cette semaine, a confié que c'était un "défi de taille" pour la saison qui vient.

Un tout nouveau président, qui, à 29 ans, allie la jeunesse au goût du défi, Jean-Pierre Garneau, a ainsi résumé la situation économique du club: "C'est un problème de taille auquel il nous faut s'attaquer, nous n'avons pas à le cacher. Le nouvel exécutif veut travailler à cette tâche, nous n'avons rien à perdre".

Flanqué de Jean-Guy Ouimet, vice-président, Me Yvan Gagnon, Jean-Marc Beaudré et Michel Doyon, le président du club Saint-Laurent estime notamment qu'une centaine de nouveaux adhérents devront être attirés pour aider à redresser la situation économique du club. Aussi, pour ranimer l'intérêt général dans ce club à sa quatrième année d'existence, il projette d'innover dans le golf québécois en jumelant le club de l'île à trois autres clubs du Québec, Saint-Georges de Beauce, Drummondville et Chicoutimi.

En somme, on peut se convaincre une fois de plus que le golf au Québec, on peut "le jouer" douze mois par année.

OYEZ! OYEZ!

OUI!

VOUS POUVEZ GAGNER UNE

PACER 1976

LORS DU TIRAGE QUI AURA LIEU LE 31 MAI 1976.

Pour information, communiquez avec les vendeurs de



AMERICAN MOTORS
JEEP

220 boul. du Pont, St-Nicolas - 831-2171
2000 pieds du pont de Québec

